RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O. - FÉDÉRATION DE LA HAUTE - VIENNE

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

Appel de Georges LAMOUSSE, Sénateur de la Haute-Vienne

En me réélisant au Sénat le 8 juin, à une majorité qui atteignait près de 75 % des suffrages exprimés, notre département m'a témoigné une confiance que vous avez confirmée et renouvelée par votre vote historique du 28 septembre, en suivant le conseil que je vous donnais, en mon nom personnel et au nom de la Fédération socialiste de la Haute-Vienne, gardienne d'une longue tradition ouvrière, libérale et républicaine.

Ce jour-là, contre le bolchevisme et ses alliés qui voulaient précipiter notre pays dans le désordre, la guerre civile et la servitude, vous avez choisi, pour vous et pour vos enfants, l'ordre, la paix intérieure, l'indépendance nationale et la liberté.

Mais cette victoire, acquise grâce à l'union de toutes les bonnes volontés pour le salut commun, serait stérile si vous commettiez demain la tragique erreur de vous diviser.

Le 23 novembre, vous allez être appelés à désigner le député qui représentera votre circonscription à la nouvelle Assemblée Nationale. Il s'agit, une fois de plus, de battre le bolchevisme et la dictature, de faire triompher la France, la République, la Liberté.

Or, vous savez bien que dans cette circonscription, le candidat de MOSCOU ne peut être battu que par le candidat socialiste et d'union républicaine, seul capable de grouper autour de son nom les suffrages de tous ceux qui veulent dans la justice sociale et le respect de toutes les croyances, la liberté du peuple et la grandeur de la France.

C'est pourquoi nous présentons à vos suffrages Louis LONGEQUEUE, conseiller général, maire de LIMOGES, accompagné comme suppléant d'André FOUSSAT, vice-président du Conseil général, représentant des paysans.

Louis LONGEQUEUE est un administrateur de grande classe, qui a déjà fait ses preuves à la tête de sa ville aussi bien qu'au sein de l'Assemblée départementale. Nul choix ne pouvait être meilleur pour représenter avec éclat votre circonscription au Parlement.

N'égarez pas vos voix sur des candidats parfaitement honorables, mais qui n'ont aucune chance d'être élus. Vous avez eu en moi une confiance qui me fait le devoir de vous parler clair et de vous guider pour ce vote décisif dans votre propre intérêt. Cette fois encore, pour votre pays, pour vous et pour l'avenir de vos enfants, suivez mon conseil : Votez tous et toutes, le 23 Novembre, pour



Louis LONGEQUEUE

Maire de Limoges
Conseiller général



Suppléant :

André FOUSSAT

Maire de Chaptelat
Vice - Président du Conseil général

VIVE LA LIBERTÉ !
VIVE LA RÉPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !

Georges LAMOUSSE.
Sénateur de la Haute - Vienne

CHÈRES ÉLECTRICES, CHERS ÉLECTEURS,

L'adoption d'une nouvelle loi électorale avec scrutin uninominal répond aux souhaits du pays. Mais la diminution sensible du nombre des députés a nécessité un découpage, hélas artificiel, de notre département en trois circonscriptions.

L'une d'elles : « LIMOGES - BELLAC », est constituée par deux parties d'importance à peu près égale :

— l'arrondissement de Bellac,

— et quatre cantons de l'arrondissement de Limoges, dont Limoges - Ouest que je représente au Conseil général depuis 1951.

Adjoint à Léon BETOULLE, Maire de Limoges, depuis 1947, j'ai pris, il y a deux ans, lors de sa disparition, la tête de l'administration de la capitale limousine.

Loyalement soutenu au Conseil municipal par une majorité représentant toutes les opinions républicaines, j'ai exercé mon mandat sans sectarisme, le plus honnêtement possible, n'ayant d'autre but que l'intérêt de la population.

Si vous m'accordez votre confiance — mes amis m'ayant fait le grand honneur de me proposer à vos suffrages pour les élections des 23 et 30 novembre — c'est dans le même esprit, avec la même ardeur et sans défaillance que je défendrai au Parlement les intérêts de la circonscription.

⁂

Il me paraît indispensable :

— de favoriser les activités économiques existantes et d'en créer de nouvelles pour assurer le plein emploi des **travailleurs des villes;**

— d'organiser les marchés agricoles pour garantir **aux travailleurs de la terre** une juste rémunération de leur labeur. Ils seront ainsi à l'abri d'opérations spéculatives qui les privent trop souvent du produit de leurs efforts.

La création de Centres de congélation — le premier doit être édifié à Limoges — permettra un stockage de la **viande** et assurera ainsi la régularisation des cours.

— De promouvoir une **réforme fiscale,** et surtout une législation plus simple, pour que **commerçants, artisans** et **industriels** puissent travailler à l'abri des tracasseries administratives;

— d'apporter une aide décente — et non pas une aumône — aux déshérités de la vie par une extension de la **Sécurité sociale** à tous;

— d'améliorer pour **nos vieux** le Fonds national vieillesse créé par le Gouvernement Guy MOLLET;

— de donner aux **victimes de la guerre,** aux **anciens combattants,** aux **mutilés du travail,** aux **invalides,** les réparations matérielles qui leur sont dues;

— d'assurer à tous des conditions d'existence plus décentes par une politique hardie de construction de **logements** tant à la ville qu'à la campagne,

— et surtout de préparer à la vie les **jeunes générations** en dotant notre pays d'un équipement scolaire et sportif digne d'une grande nation. Un immense effort reste à accomplir dans tous les ordres d'enseignements : classique, scientifique, technique, agricole.

⁂

MES CHERS AMIS,

Une nouvelle étape vient d'être franchie.

La cinquième République est née.

Le rétablissement de la paix en Algérie, la stabilité de la monnaie, la relance de l'économie du pays, l'équilibre et la sécurité de la Nation dépendront en grande partie de la nouvelle Assemblée Nationale.

Le sort de la démocratie parlementaire et même de la démocratie tout court — menacées par les extrémistes — est en jeu.

Par votre vote, vous exprimerez votre volonté d'utiliser les institutions nouvelles pour mettre fin à la confusion et à l'impuissance qui, paralysant la vie parlementaire, ont failli conduire la République à sa perte et la Nation à la ruine.

C'est la manifestation d'un acte de confiance que je sollicite et c'est dans cet espoir que je fais appel à vos libres suffrages.

Louis LONGEQUEUE

MAIRE DE LIMOGES

Conseiller général.

VU : LES CANDIDATS.

Imprimerie Nouvelle, Limoges